

# Fiche technique Saut en hauteur

01.05.2025

Nombre	Matériel	Nombre	Personnes
2	Poteaux (sans curseur)	1	Chef d'installation
2 - 3	Lattes de saut	1	Secrétaire
1	Tapis de saut minimum 5m x 3m x 0.7m	2	Poseurs de barres
1	Toise minimum 2.5 m	1	Maniement du tableau
1	Sous-main et cayon		
1	Tableau (pour meetings A+B)		
1	Affichage du temps		
1	Parasol/parapluie		
1	Drapeau blanc, jaune et rouge		
1-2	Manche à air avec banderole		

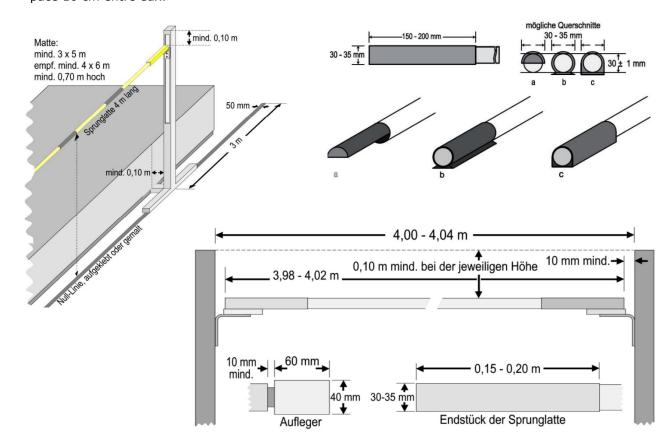
# 1. L'installation de saut en hauteur

# 1.1 Le tapis de saut en hauteur

- Aux championnats ainsi qu'aux meetings A et B, les dimensions du tapis de saut en hauteur ne devraient pas être inférieures à 6m de long, 4m de large et 0,7m de haut.
- Aux autres concours les dimensions du tapis de saut en hauteur ne devraient être inférieures à 5m de long, 3m de large et 0,7m de haut.

# 1.2 Les poteaux de saut en hauteur

- o Tout type de poteaux de saut en hauteur peuvent être utilisés, à condition qu'ils soient stables.
- Les taquets doivent être plats, lisses et rectangulaires, mesurer 4cm de large et 6cm de long et ne doivent être recouverts ni de caoutchouc ni d'aucun autre matériau.
- Les poteaux doivent être assez hauts pour qu'à chaque fois ils dépassent d'au moins de 10cm la latte de saut. Les extrémités de la latte de saut sont posées de sorte que la latte de saut puisse tomber légèrement en avant ou en arrière si l'athlète la touche.
- o La distance entre les poteaux est de 4.00m à 4.04m.
- Les poteaux et le tapis doivent être doivent être disposés de manière à avoir au moins un espace 10 cm entre eux.



# 1.3 La latte de saut

La latte de saut est en fibre de verre ou un autre matériau approprié, mais pas en métal. À l'exception des extrémités sa coupe transversale est ronde (diamètre 3cm). La longueur de la latte de saut doit se situer entre 3.98m et 4.02m et son poids ne doit pas dépasser à 2 kg max.

#### 1.4 La zone d'élan

- Aux championnats, meetings A et B, la largeur de la zone d'élan doit être d'au moins 16 m et la longueur d'au moins 25 m.
- Lors de tous les autres meetings, la largeur et la longueur de la zone d'élan doivent être d'au moins 16m
- Il faut tirer une ligne blanche de 5cm de large (généralement avec du ruban adhésif ou un matériau similaire) entre les poteaux de saut et 3m latéralement dans le prolongement de ceux-ci (ligne zéro).

# 1.5 Indication du vent

Il faut placer des manches à air qui indiquent aux athlètes la direction et la force approximatives du vent.

# 2. Dispositions générales

Mesure des hauteurs

La mesure des hauteurs doit se faire à la verticale depuis le sol au point le plus bas de la partie supérieure de la latte de saut (seuls des centimètres entiers sont sautés). À chaque nouvelle hauteur il faut remesurer.

- o Hauteurs de saut
  - L'organisateur ou la direction de la compétition fixe une éventuelle hauteur initiale et les hauteurs de saut avant le concours (une hauteur initiale n'est impérativement nécessaire : Il est également possible que les athlètes puissent fixer eux-mêmes/elles-mêmes leur hauteur initiale parmi les hauteurs de saut).
  - Au saut en hauteur il faut toujours avoir au moins 2cm entre une hauteur et la suivante. En outre les distances entre les différentes hauteurs de saut ne doivent pas augmenter avec la hauteur.
    - Exception: Si plusieurs athlètes se mettent d'accord sur une hauteur (spéciale) suivante (p. ex. hauteur limite), celle-ci peut être mise en place. De plus un/e athlète qui reste seul/e en lice, peut demander que soit posée n'importe quelle hauteur (au moins 2cm plus haut que la hauteur précédente).
- o Mode de déroulement / Nombre d'essais
  - Un/e athlète dispose de trois essais par hauteur. Normalement il n'y a pas de limitations quant au nombre de hauteurs pouvant être sautées.
  - Après trois sauts manqués de suite (peu importe à quelle hauteur), l'athlète est en tous les cas éliminé/e.
  - Une athlète / un athlète peut en principe ou après un ou deux essais manqués, renoncer (à continuer) à sauter à une hauteur et à continuer à sauter à la hauteur suivante (ou même à la hauteur d'après, ...) (pour autant qu'elle/il n'ait pas manqué trois essais de suite). Dans un tel cas il n'est plus permis de sauter après coup à la hauteur à laquelle on a renoncé.
- o Participation à des disciplines se déroulant simultanément
  - Le/la chef/fe de l'installation peut modifier l'ordre de passage prévu sur la feuille de concours en faveur d'une athlète / d'un athlète qui est engagé/e simultanément dans une autre discipline. Si l'athlète n'est pas présent/e à la fin du tour correspondant, l'essai est considéré comme une renonciation (-). Par conséquent si un/e athlète n'est pas présent/e au premier passage d'une hauteur, il/elle ne peut pas sauter au deuxième ou troisième passage. Par conséquent il/elle ne peut continuer le concours qu'à la hauteur supérieure suivante.
- o Chaque athlète a le droit d'utiliser une ou deux marques (ruban adhésif, mais pas de craie) comme aides pour l'élan et l'appel.

#### 3. Déroulement du concours

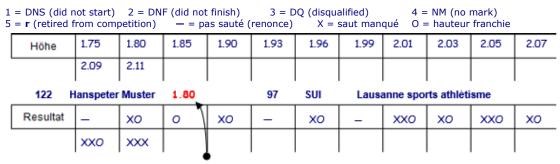
- Mesurer les distances et autoriser des sauts d'essai, la procédure étant fixée par la direction de la compétition. Il faut accorder à chaque athlète au moins deux sauts d'essai sur l'emplacement de concours. Les sauts d'essai sont toujours effectués sous la surveillance des juges de concours. Quand le concours a commencé, il n'est plus permis d'utiliser la piste d'élan ou la zone d'appel pour effectuer des exercices appropriés.
- Il faut procéder à l'appel quelques minutes avant le début du concours : Il faut lire les noms des participants/es et demander en même temps la hauteur initiale. Celles-ci sont notées sur la feuille de concours. Il faut également annoncer les progressions (elles sont définies dans les directives techniques).
- o Après les sauts d'essai l'emplacement est calibré avant le début du concours :
  - Poser la latte à la hauteur initiale, remesurer avec précision (perpendiculairement du sol au point le plus bas du bord supérieur de la latte de saut, régler seulement à des centimètres entiers)

**Conseil :** Placer un juge à chaque poteau qui est responsable de régler la hauteur ; un autre juge contrôle la hauteur au milieu avec la toise/le niveau à bulle.

- Contrôler la distance de la latte posée sur le taquets aux poteaux (au moins 1cm)
- Il doit y avoir une distance d'env. 10 cm des poteaux au tapis.
- o Avant chaque essai : Appel de la prochaine athlète et de la suivante ou du prochain athlète et du suivant (par ex. « prochain athlète Huber se prépare Müller ») et libérer l'installation.
- À partir de la libération de l'installation resp. à partir de l'appel, l'athlète doit commencer son essai dans un temps défini – ce temps dépend du nombre d'athlètes encore en lice (à fixer quand une nouvelle hauteur est réglée).

Nombre d'athlètes encore en lice	Concours simples	Concours multiples
Plus de 3	60 sec.	60 sec.
2 ou 3	90 sec.	90 sec.
1	180 sec.	120 sec.
Essais successifs	120 sec.	120 sec.

- Les 15 dernières secondes du temps autorisé pour effectuer un essai doivent toujours être signalées avec le drapeau jaune.
- Les performances sont inscrites sur la feuille de concours. Même avec une saisie électronique des résultats, il faut tenir une feuille de concours à la main.
- o Tenue correcte d'une feuille de concours



La hauteur initiale personnelle peut être notée juste à côté du nom (voir ci-dessus)

En cas de disqualification ou d'interruption prématurée du concours, il faut inscrire la remarque correspondante sur la feuille de concours.

#### 4. Validité des essais

- Il faut indiquer si un essai est valable ou nul dans la zone de l'appel à l'aide d'un drapeau blanc (valable) ou rouge (nul).
- o Retardement : Si un essai est inutilement retardé, il faut faire appel à une juge-arbitre/un jugearbitre. Celle-ci/celui-ci peut juger l'essai comme essai nul et/ou prononcer un avertissement.
- En cas de perturbation ou d'obstruction la/le juge-arbitre responsable peut autoriser un essai de remplacement (informations/annonces et remises des prix ainsi que musique ne sont pas considérer comme entrave).

# Un essai est considéré comme nul si...

- o l'appel a été pris des deux pieds
- o après le saut, la latte n'est plus sur les taquets
- o sans avoir franchi la latte, une partie quelconque du corps touche le tapis de réception ou la ligne zéro (entre les poteaux ou aussi sur le côté à l'extérieur) ou le sol derrière la ligne zéro
- o les parties verticales des poteaux sont touchés pendant l'élan

# Un essai n'est pas considéré comme nul si...

 la latte tourne sous l'effet du saut et/ou reste en place avec un autre côté que la surface d'appui habituelle.

# 5. Classement

Si deux ou plusieurs athlètes ont franchi la même dernière hauteur, le classement est établi selon la procédure suivante :

- o L'athlète ayant effectué le moins d'essais à la dernière hauteur franchie est le/la mieux classé/e.
- Si l'égalité persiste, la meilleure place est attribuée à l'athlète qui a commis le moins d'essais nuls au cours du concours jusqu'à la dernière hauteur franchie. Si l'égalité persiste toujours, il faut attribuer le même rang aux athlètes qui sont à égalité.
- o Aux concours autorisés par Swiss Athletics, il n'y a pas de barrage.